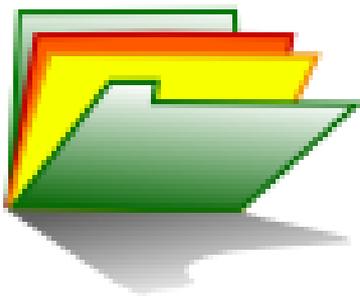


<http://ugtg.org/spip.php?article655>



Barrages en Guyane pour la baisse des prix du carburant

- Dossiers - Prix des carburants -



Date de mise en ligne samedi 29 novembre 2008

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



Depuis le 24 novembre 2008, des dizaines de barrages routiers sont érigés dans toute la Guyane sur les principaux axes routiers. Voilà maintenant 6 jours que dure le mouvement, qui paralyse la Guyane. La revendication principale est la baisse du prix du carburant de 50 cts d'euros.

En effet, l'essence est à 1,77Euros/L et le gasoil à 1,55Euros/L, alors même que le cours du baril ne cesse de descendre. Une hausse est même annoncée au 1er janvier 2009 (entre 4 et 8 cts) pour rembourser un prêt qu'aurait accordé l'AFD (Agence Française de Développement) à la SARA (Société Anonyme de Raffinage des Antilles).

Comme en Guadeloupe, les opacités liées au mode de fixation des prix du gasoil et de l'essence par la Préfecture sont dénoncées. Après les élections de mars 2008, la Région et le Conseil Général finançaient une étude pour le compte de la CGPME. Celle-ci était rendue publique en Octobre et concluait aussi à une opacité, voire des illégalités dans le système des prix.

Dès lors, avec une nouvelle hausse à la pompe le 1er novembre dernier (1,55Euros le litre pour le gasoil et 1,77Euros pour l'essence), des voix recommençaient à s'élever contre ces prix exagérés, d'autant que depuis plusieurs semaines le prix du baril ne cessait de descendre. Mépris et surdité du Préfet et du gouvernement lors de différentes audiences sollicitées par les consommateurs et les élus guyanais.

Face à ce mépris et la position unilatérale de l'Etat, la population passe à l'action. Plus de 20 barrages routiers sont érigés sur toute la Guyane, paralysant l'activité. Des affrontements ont eu lieu dès le lundi soir avec les forces de l'ordre dans Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury et Kourou.

Le préfet Jean-Pierre LAFLAQUIERE et le secrétaire d'Etat Yves JEGO finissent par reconnaître qu'il y a des zones opaques dans le mécanisme de fixation des prix, pourtant fixés par l'Etat ! Mais ils refusent toujours d'accéder à la revendication d'une baisse de 50 cts d'euro. Pour mémoire, la SARA (créée en 1969 est le fournisseur exclusif du carburant. Son actionnaire majoritaire est le groupe TOTAL (ancienne ELF, dans laquelle l'Etat est actionnaire), célèbre pour ses opérations douteuses de par le monde.

Composition de l'actionariat de la SARA (en sept.2006) :

- ▶ TOTAL pour 50%
- ▶ RUBIS pour 24%
- ▶ ESSO pour 14,5%
- ▶ TEXACO pour 11,5%

Détail des prix du carburant par litre au 1er novembre 2008 (en Euros) :

Intervenants	Essence	Part en %	Gazole	Part en %

Barrages en Guyane pour la baisse des prix du carburant

Part SARA	0,80259 Euros	45,25%	0,81031 Euros	52,13%
Part pétroliers	0,17228 Euros	9,71%	0,16725 Euros	10,76%
Part communes et Département	0,36891 Euros	20,80%	0,25346 Euros	16,31%
Part de la Région	0,30800 Euros	17,37%	0,20798 Euros	13,38%
Part du SMTC	0,01919 Euros	1,08%	0,01251 Euros	0,80%
Part de la CCIG	0,00257 Euros	0,14%	0,00292 Euros	0,19%
Détaillants	0,10 Euros	5,64%	0,10 Euros	6,43%
Prix final à la pompe	1,77 Euros	100%	1,55 Euros	100%

Les revendications sont en 5 points :

1. Suppression immédiate de la ligne "financement des stocks stratégiques" de la fiche de calcul du prix du carburant et payée par les consommateurs ;
2. Baisse immédiate de 50 centimes d'euros ;
3. Mise en place d'une commission d'étude du prix ;
4. Abrogation de l'article n°88 de la loi rectificative de 2007 ;
5. Révision du prix sortie SARA

Après 4 jours de blocage et de paralysie, le Préfet sort enfin de son silence et annonce la couleur : "50 centimes, c'est illusoire". Il consent un "effort" de 11 centimes sur l'essence et 12 centimes sur le gasoil, en mettant la pression sur la Région pour qu'elle baisse sa taxe : refus de la population, l'effort doit venir de l'Etat qui pendant longtemps a cautionné, sinon s'est rendue complice de ce système de pompe à finance. Les élus de la Région s'étaient auparavant réunis en séance plénière pour demander une baisse immédiate de 50 cts d'euro dans l'attente d'une mission ministérielle (proposée dès le mardi par le secrétaire d'état Yves Jégo) de clarification sur la composition des prix des carburants en Guyane.

La revendication étant ferme, le secrétaire d'état a dû, vendredi 28 novembre, ouvrir des discussions par visioconférence avec les représentants guyanais. Il évolue et annonce une baisse de 30 cts d'euro au 1er décembre 2008. Inacceptable pour la population tant les illégalités cautionnées avec la bienveillance de la Préfecture sont flagrantes dans ce dossier. La population continue le mouvement sur la base des 50 cts de baisse.

Source : [MDES](#)